

LES ARMÉNIENS DANS L'ARMÉNIE TURQUE⁽⁵⁾

COMMUNICATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(Direction des consulats et affaires commerciales)

I. ASPECT GÉNÉRAL DU PAYS : — CHIFFRE DE LA POPULATION ; SA SITUATION ACTUELLE ; SES RAPPORTS AVEC LES TURCS. — II. COMMERCE, INDUSTRIE ET AGRICULTURE ; PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES ARMÉNIENS. — III. ORGANISATION DE LA FAMILLE ; CONDITION DES FEMMES. — IV. HABITATIONS DES CAMPAGNES ET DES VILLES. — V. ADMINISTRATION CIVILE DES COMMUNIONS ; SITUATION DES ARMÉNIENS VIS-A-VIS DU GOUVERNEMENT TURC. — VI. ORGANISATION DE L'ÉGLISE. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les provinces comprises aujourd'hui dans le gouvernement général d'Erzeroum formaient jadis, avec la partie méridionale de la vice-royauté actuelle du Caucase et quelques cantons à l'angle nord-ouest de la Perse, l'Arménie proprement dite. On sait quelle a été l'étrange destinée de ce pays qui, malgré des facilités exceptionnelles pour la défense de son territoire, fut presque constamment subjugué par les divers empires qui se sont succédé dans la domination de l'Asie orientale. La situation actuelle des populations arméniennes est moins connue, et il n'est peut-être pas sans intérêt de voir ce qu'est devenue dans la contrée même qui fut son berceau, cette nation que l'on juge ordinairement d'après quelques communautés établies à Constantinople ou à l'étranger.

I. — Comme beaucoup d'autres pays qui furent, à une lointaine époque, le théâtre d'une civilisation avancée, l'Arménie semble au premier abord avoir épuisé toutes les forces qui se trouvaient en elle. Son aspect est profondément triste et désolé. Le voyageur qui, se rendant de Trabizonde à Tauris, la traverse dans sa plus grande largeur, rencontre, au sortir de la verdoyante lisière des bords du Pont-Euxin⁽⁶⁾, une interminable succession de vallées monotones, séparées par des chaînes de montagnes arides et nues. Ces vallées s'élargissent quelquefois pour former de grandes plaines assez favorables à la culture des céréales et à l'élevage des bestiaux ; certains districts des environs de Mouch et de Van, dont l'élévation est moins considérable que celle du reste de la contrée, se distinguent même par la variété de leurs sites et la richesse de leur végétation ; mais, presque partout ailleurs, on peut cheminer pendant des journées entières dans des montagnes où le roc perce sous une herbe courte et pâle ; les seuls arbres sont les maigres buissons ou les saules nains qui croissent au bord

des ruisseaux. Les forêts assez rares, s'appauvrissent chaque jour ; l'imprévoyance des populations, plus encore que le passage des armées ennemies, a causé la destruction graduelle des magnifiques bois de pins et du châtaigniers qui couvraient jadis le sol de l'Arménie. Les plus fâcheuses conséquences de ce déboisement systématique sont, outre un abaissement continu de la température, les terribles inondations que ramène chaque printemps.

Les villages, assez nombreux le long des routes, ont une apparence plus misérable peut-être que dans le reste de la Turquie. Les maisons, en grande partie souterraines, sont tellement sales et incommodes que les Européens, plutôt que d'y chercher un abri pour la nuit, couchent sous des tentes quand la saison permet. Les **Khan** ou auberges n'offrent pas plus de ressources ; beaucoup d'entre eux consistent en de simples hangars ; ils restent inhabités pendant tout l'hiver, lorsque la neige ferme les routes.

Les villes ne sont que de grands villages, sauf la capitale du Vilayet, Erzeroum, dont la population s'élève à plus de cinquante mille habitants. Après elle viennent Van, Mouch, Erzinghian, Oltou, Kars et Bayazid, chefs-lieux de **Sandjak** ou districts.

Quelque triste impression que produise l'Arménie sur l'esprit de celui qui la parcourt, il faut reconnaître que les sites qu'elle renferme ne manquent pas de grandeur. Entourées de tous côtés par des montagnes volcaniques d'une prodigieuse hauteur, les grandes plaines, telles que celles d'Erzeroum et de Pasin, s'étendent à perte de vue et semblent, suivant la saison, des mers verdoyantes ou neigeuses dont les flots auraient été subitement immobilisés. De loin en loin, un village apparaît, comme une île brune, au-dessus de cet océan ; des vapeurs légères, qui flottent à une faible distance du sol et s'attachent au flanc des montagnes, contribuent à donner à l'ensemble du paysage un aspect fantastique. Le ciel est presque toujours bleu, surtout pendant les grands froids ; on retrouve en Arménie le soleil éclatant et les nuits transparentes des pays du Nord. La beauté du ciel et la limpidité des sources, qui sont très nombreuses et remarquablement pures, semblent deux présents faits par la nature à cette contrée, pour la consoler de l'âpreté de son climat et de la morne tristesse de ses horizons.

La population du Vilayet d'Erzeroum est évaluée à 1.200.000 âmes ; une moitié environ est chrétienne, et l'autre moitié est musulmane. Sur les 600.000 chrétiens, l'immense majorité, près de 580.000, appartiennent à la communion arménienne non unie, dite **grégorienne**⁽⁷⁾ ; les communions catholiques et grecque ne comptent guère, à elles deux, plus de 20.000 membres. Il serait difficile de se faire, d'après les Arméniens émigrés en Europe ou même à Constantinople, une idée exacte des Arméniens qui n'ont pas quitté la patrie d'origine. Les hommes de cette

nation, différent en cela des Juifs auxquels on les a si souvent comparés, se modifient à l'étranger suivant les différents milieux dans lesquels ils se trouvent placés, et n'ont guère de commun entre eux qu'une incontestable aptitude pour les affaires commerciales. Cette vocation n'est pas celle de la population chrétienne du Vilayet d'Erzeroum, chez qui le goût du trafic est jusqu'à présent peu développé ; la vie pastorale et agricole paraît mieux lui convenir. Les Arméniens ont les instincts et les qualités des races de montagnes ; durs au travail, passionnés pour le gain, ils ne reculent devant aucune tâche, et la misère du pays doit être attribuée à une administration inintelligente plutôt qu'aux habitants eux-mêmes. Ils ont déployé, à différentes époques de leur histoire, des qualités militaires que des siècles d'oppression n'ont pu faire entièrement disparaître, et pourraient donner à la Turquie d'excellentes recrues pour son armée. Malgré l'ignorance et la pauvreté des paysans, les voyageurs reçoivent dans le moindre village une hospitalité dont la délicatesse est difficile à oublier. En somme, cette nation est profondément sympathique à tous ceux qui l'ont connue chez elle, et il est désirable qu'un changement dans la manière dont elle est administrée la mette à même d'utiliser pour le bien général les bons éléments qu'elle renferme.

Le gouvernement du sultan a déjà fait, dans cette intention, de louables efforts. Il s'en faut de beaucoup que toutes les réformes du Hatt-i-Humaïoun de 1856 aient été appliquées en Arménie ; mais la condition des chrétiens a été notablement améliorée, et l'état actuel des mœurs ne permet guère de faire plus. En effet, ce pays est un de ceux où, dans l'origine, la domination ottomane a le plus lourdement pesé sur les rayas. Éloignés de l'influence civilisatrice de Constantinople, les Musulmans n'usaient point envers les Chrétiens de cette tolérance qui, même avant le règne de Mahmoud II, était devenue générale à l'égard des populations orthodoxes et catholiques de la Roumélie. Les janissaires, en particulier, ont, jusqu'au moment de leur proscription, commis à Erzeroum, à Mouch, à Van, les plus regrettables excès. Aussi, maintenant encore, les Arméniens tremblent devant la race conquérante, et des années s'écouleront avant qu'ils puissent triompher de cette terreur instinctive. A moins qu'ils ne se sentent appuyés par un puissant protecteur, il est presque sans exemple qu'ils osent résister aux violences d'un Musulman. Dans beaucoup de villages, vingt familles chrétiennes se laissent opprimer par une ou deux familles turques. Si, à Erzeroum même, de pareilles choses ne se voient plus, c'est que les fonctionnaires supérieurs, beaucoup mieux intentionnés en général que leurs subordonnés, montrent un sincère désir de rendre à tous une égale justice ; d'ailleurs, la présence des agents européens est une garantie contre le renouvellement des actes de fanatisme si fréquents autrefois.

On peut cependant prévoir l'époque où les Arméniens, comprenant mieux leur véritable position, recouvreront mieux le sentiment de leur dignité personnelle et ne consentiront plus à reconnaître une supériorité que rien ne justifie. Dès maintenant, ils montrent plus d'empressement à obtenir,

par la voie légale, la réparation d'injures qui auparavant demeuraient impunies. Depuis quelques années, il se produit un fait assez significatif et qui mérite d'être rappelé ; les muletiers turcs avaient, autrefois, le monopole du transport des marchandises ; non qu'ils fussent à même d'exercer leur métier dans de meilleures conditions ; mais ils opposaient aux brigandages des Lazes et des Kurdes une résistance sur laquelle on ne pouvait guère compter de la part de muletiers arméniens. Aujourd'hui, au contraire, ces derniers prouvent qu'ils ont appris à défendre, aussi bien que les musulmans, les intérêts qui leur sont confiés, et le préjugé dont ils ont été victimes ne saurait longtemps subsister.

La France a proposé, depuis quelques années, l'adoption de deux mesures excellentes, dont l'une a déjà reçu un commencement d'application ; sans doute il en sera bientôt de même pour l'autre ; je veux parler de l'administration des chrétiens aux grades administratifs, et de l'obligation du service militaire, qu'il est question d'imposer à tous les sujets du sultan sans distinction de croyance. Dans le principe, les Turcs ont vu avec étonnement et colère l'accès des emplois permis aux Arméniens ; ils ont pourtant fini par s'y habituer, et c'est à peine si les fonctionnaires non musulmans rencontrent encore de temps en temps un mauvais vouloir qui se trahit par des taquineries sans importance. Quant à la décision qui appellerait les chrétiens sous les drapeaux, il est à souhaiter qu'elle soit prise sans retard. Le jour où ils combattront à côté des Turcs, ils se sentiront relevés vis-à-vis d'eux-mêmes ; rien, d'ailleurs, ne serait mieux fait pour inspirer aux populations chrétiennes les sentiments de patriotisme qui, à l'heure présente, leur sont complètement étrangers. Les Arméniens s'attacheront aux institutions ottomanes le jour où ils en seront constitués les défenseurs. Depuis trop longtemps sans doute ils sont éloignés du service militaire pour qu'ils ne fassent pas quelque difficulté avant de s'y soumettre quand le gouvernement le leur imposera ; mais ils comprendront qu'ils ne peuvent être placés sur un pied d'égalité avec les Turcs sans partager le fardeau de toutes les charges publiques ; et, réconciliés avec le pouvoir qui les aura émancipés, ils retrouveront, pour le servir, le courage traditionnel qu'ils ont déployé, depuis l'origine de l'histoire, contre les envahissements de leur pays.

II. — Ce qui vient d'être dit sur la situation faite aux Arméniens pendant des siècles explique certaines particularités des mœurs dont on pourrait s'étonner au premier abord. Ils ont adopté la plupart des habitudes du peuple conquérant ; leur costume copie autant que possible celui des musulmans ; leurs femmes vivent dans une réclusion presque absolue ; la facilité de rapports qu'on trouve parmi les autres nations chrétiennes n'existe pas ici. Le genre d'existence auquel ils se sont condamnés présentait l'avantage de ne point choquer les préjugés musulmans ; en vivant autant que possible dans leurs maisons, les Arméniens n'avaient d'ailleurs que peu d'occasions

de s'exposer aux insultes et aux avanies. Aujourd'hui que de pareilles coutumes n'ont plus de raison d'être, ils les conservent par habitude. Les vieillards se montrent même hostiles aux modifications que voudraient introduire ceux de leurs compatriotes qui ont vu l'Europe, et qui essayent de réagir contre un ordre de choses jadis imposé par les exigences d'une malheureuse époque. Par l'effet d'une singulière illusion, les partisans des anciennes idées croient pouvoir s'appuyer sur le respect dû à la religion pour repousser toute réforme comme une concession faite à l'esprit du siècle.

La vie des Arméniens est cependant assez dure, à cause de l'extrême pauvreté du pays, pour qu'on doive regretter le maintien de préjugés qui la rendent plus triste encore. A peine sortis de l'enfance, les jeunes gens de toutes les classes interrompent de rapides études commencées à l'école ; les ressources des parents sont en général trop minimes pour que leurs fils ne se voient pas dans la nécessité de se suffire à eux-mêmes le plus tôt possible. Au bout d'une ou deux années d'un rude apprentissage, ils s'établissent pour leur propre compte. Comme les transactions, par suite de manque d'argent, sont nécessairement limitées ; comme l'industrie et l'agriculture ne retirent de leurs produits qu'un bénéfice faiblement rémunérateur, peu de gens arrivent à la fortune, et l'existence d'un grand nombre se passe dans une lutte continuelle contre le besoin. Il y a, sans doute, d'autres opérations infiniment plus fructueuses, comme l'achat de la ferme des impôts et la fourniture des articles nécessaires à l'entretien de l'armée ; mais on ne peut s'y livrer sans avoir à sa disposition des capitaux considérables, et celui qui se lance dans ces entreprises risque fort de ne pas réussir s'il prend pour règle de ses actes une stricte probité.

Dans les villes, le commerce en détail est exercé par une fraction de la population arménienne⁽⁸⁾, mais, comme on l'a vu plus haut, elle ne montre pas une grande aptitude pour le négoce. Depuis le commencement du siècle, le commerce se traîne dans les mêmes ornières ; les marchandises venues de Constantinople sont achetées en gros à Trébizonde ou à Erzeroum, et, de là, revendues en détail dans les différents districts de la province. C'est à peine si quelques négociants, plus intelligents et plus hardis, ont essayé d'entrer en rapport avec l'Europe ; mais leurs tentatives ont constamment échoué, et ils ont dû revenir aux anciens errements.

Presque tout le commerce local se fait dans les *tcherces*⁽⁹⁾, appelés par les Européens *bazars*⁽¹⁰⁾. Ce sont de longs passages, quelquefois couverts, comme les bazars de Constantinople, et bordés de boutiques de bois élevées sur des tréteaux. Le marchand est assis sur une natte au coin de sa boutique, et fume sa pipe en attendant les acheteurs avec un air de parfaite indifférence. Quand le chaland arrive, les divers objets exposés lui seront présentés sans un mot pour faire valoir le mérite de la marchandise. Cette impassibilité, qui n'est pas dans le caractère des Arméniens, est affectée par eux en vue d'imiter les Turcs, sur lesquels ils sont habitués depuis longtemps à prendre modèle.

Une comptabilité régulière est chose à peu près inconnue parmi les négociants arméniens. Un très petit nombre d'entre eux tiennent des livres et savent à quoi s'en tenir sur la marche de leurs affaires ; les autres font preuve de l'imprévoyance la plus complète, et, lorsqu'ils se trouvent surpris par le manque d'argent, ils s'adressent à l'usurier. Le taux de 12 pour 100 est réputé modéré ; l'intérêt des sommes prêtées s'élève le plus souvent à 15, 20 et même 30 pour cent.

L'industrie locale est réduite à presque rien par la concurrence étrangère. Sauf du savon grossier, des peaux, de la viande séchée, quelques étoffes et des armes assez renommées, le pays tire tout de l'Europe. Les cotonnades viennent d'Angleterre, les draps d'Allemagne, les sucres, les soieries, les alcools de France. Quelques exploitations industrielles tentées par les Arméniens ont dû être presque immédiatement abandonnées, à cause des mécomptes qu'amenait l'inexpérience des promoteurs de l'entreprise.

L'agriculture, qui pourrait être pour l'Arménie une source d'inépuisables richesses, se trouve réduite à l'état le plus misérable par suite de l'absence de routes et du manque de débouchés. Sans revenir sur les considérations exposées dans un précédent travail, il est à propos de rappeler que les Arméniens forment une excellente population agricole. Robustes, exercés à la fatigue, connaissant à merveille le sol qu'ils ont à cultiver, ils pourraient, dans de meilleures conditions économiques, approvisionner à eux seuls la plus grande partie de l'empire, et même envoyer sur les marchés de l'Europe des quantités considérables de céréales.

III. — Obligés de ne compter que sur eux-mêmes dès le début d'une vie qu'un pénible travail absorbe presque entièrement, les Arméniens se marient assez jeunes. Un homme est en général marié vers sa vingtième année, une fille vers sa quinzième. Les filles n'apportent pas de dot à leurs maris, qui, au contraire, doivent faire pour la cérémonie des noces, des dépenses souvent hors de proportion avec les ressources du nouveau ménage.

Comme dans tout le reste de l'Orient, les femmes sont tenues dans un état de complète dépendance. On peut dire que leur vie se passe à élever leurs enfants et à servir leur mari. Il est rare qu'elles soient consultées pour les affaires de la famille ; leur rôle se borne à obéir et à se résigner aux volontés étrangères. L'ignorance dans laquelle elles sont élevées à dessein leur rend facile cette soumission passive. Il serait pourtant à désirer que dans les familles arméniennes, dont le chef est obligé de s'absenter souvent pour faire de longs voyages, la femme fut en état de veiller, temporairement au moins, aux intérêts de la maison. On ne peut espérer que cela arrive avant de longues années. Les Arméniennes passent dans la plus complète oisiveté tout le temps que ne leur prennent pas les soins matériels du ménage ; si elles sont assez riches pour se dispenser de ce genre d'occupations, elles emploient la journée à causer avec les servantes ou avec les voisins. Quand plusieurs

femmes se trouvent réunies, elles n'ont d'autre moyen de chasser l'ennui que de se faire d'interminables récits, assez analogues aux contes des **Mille et une nuits**, sinon par la variété et par la richesse de l'imagination qui s'y déploie, du moins par le choix des sujets et la liberté des descriptions. Rangées sur le même divan, les jambes croisées, elles prêtent à la conteuse une religieuse attention, tout en buvant à de courts intervalles le café et le thé que leur apportent les vieux domestiques préposés à la garde de l'appartement des femmes.

La beauté arménienne est célèbre dans toute la Turquie, et l'on ne peut nier que cette réputation ne soit méritée. Il est vrai que cette beauté (comme du reste celle des Géorgiennes) est tellement inerte et si peu vivante que les Européens se trouvent embarrassés pour partager l'admiration des Orientaux. Ils ont d'ailleurs peu d'occasions de porter un jugement, n'étant presque jamais admis dans l'intérieur des familles. Les femmes se cachent à l'arrivée d'un visiteur étranger, et ne paraissent pas dans les réunions assez fréquentes tenues à l'occasion des fêtes religieuses ou nationales. D'autre part, elles ne sortent guère que pour aller au bain, à l'église, ou pour passer la journée les unes chez les autres. C'est à la sortie des églises qu'on peut le plus facilement les voir, lorsqu'elles ne prennent pas la précaution de se couvrir le visage du grand voile ou **ihram**⁽¹¹⁾ qui les enveloppe. Elles regagnent leurs quartiers par petits groupes ; leur démarche, traînante comme celle des Turques, est peu gracieuse, mais, à cause de la vivacité des couleurs de l'ihram, l'aspect de ces groupes de femmes, vu de loin, et assez agréable.

Leur costume copie autant que possible celui des musulmanes. Sous le grand voile dont il vient d'être parlé, elles ont une longue veste bleue brodée d'or ou d'argent. L'usage des jupes européennes, de soie ou d'indienne, s'est substitué depuis longtemps à celui des larges pantalons. — Dans les maisons, les chrétiennes portent un tablier rouge ; les Turques se reconnaissent à leurs tabliers bruns. — Les bijoux consistent en colliers de sequins ou **mahmoudié**⁽¹²⁾, en chaînes d'or et en bracelets de filigrane.

Les mariages sont, pour la plupart, d'une merveilleuse fécondité. Beaucoup de femmes ont, à trente ans, une dizaine d'enfants, et il est peu de ménages où l'on ne compte cinq ou six garçons et filles. Ces nombreuses familles ne sont point un fardeau. Les filles se marient sans dot, et les garçons, devant gagner leur vie dès la quatorzième année, ne restent pas longtemps à la charge de leurs parents. Comme, d'un autre côté, les vieillards parviennent d'ordinaire à un âge avancé et comme tous les membres d'une même famille habitent ensemble, on voit souvent dans une même maison quatre générations réunies sous l'autorité de l'arrière-grand-père.

Le respect des parents est poussé plus loin peut-être que partout ailleurs. Jamais un enfant ne s'assied en présence de son père ; quand un hôte arrive dans la maison, c'est le plus jeune fils qui lui présente la pipe et les

rafraîchissements dont l'hospitalité orientale accable les étrangers. Les jeunes gens ne sont pas consultés sur le choix de la femme qu'ils doivent épouser ; l'usage est de laisser au père et à la mère le soin de la trouver.

Cette puissante organisation de la famille et l'habitude où sont les Arméniens de vivre presque exclusivement chez eux, présente d'incontestables avantages ; mais elle est peu favorable au développement des relations sociales. Les réunions et les soirées, où ne viennent jamais que des hommes, dégèrent souvent en véritables orgies. L'ivrognerie n'est pourtant pas générale chez les chrétiens ; les Turcs, malgré les prescriptions de leur loi religieuse, sont adonnés à la boisson beaucoup plus que les chrétiens.

Toutes les fêtes arméniennes présentent le même caractère de tristesse, dû à l'absence des femmes. Même dans les réunions à l'occasion des mariages, les invités des deux sexes se tiennent dans des appartements séparés. A cela près, les cérémonies des noces, des baptêmes et des funérailles n'offrent rien de particulier. Elles se passent comme chez les Arméniens de Constantinople.

IV. — La manière dont les habitations de la ville et de la campagne sont construites se ressent du besoin que les Arméniens éprouvent de dérober aux regards les mystères de leur vie de famille. Nulle part le fameux précepte, qui dit que «la vie privée doit être murée», n'a été pris plus à la lettre. Les maisons n'ont pas souvent de fenêtres ouvrant sur la rue ; et le nombre de ces habitations souterraines, dont Xénophon parlait déjà avec étonnement, est encore considérable, sinon dans les villes, du moins dans les campagnes. La plupart des villages sont bâtis au bord des routes, sur les pentes de collines, de façon que le toit est de niveau avec la chaussée ; ce toit, en forme de terrasse, se continue horizontalement, à angle aigu avec la pente du terrain, pour venir reposer sur un mur qui constitue l'unique façade, du côté opposé à la route. Il résulte de là que l'on peut passer à côté d'un village sans en soupçonner l'existence ; l'hiver surtout, quand la neige couvre la campagne, il arrive parfois, dit-on, aux voyageurs qui abandonnent le chemin, de tomber dans les trous à fleur de terre des cheminées. La pauvreté de l'intérieur de ces maisons répond à leur triste apparence ; elles n'ont qu'une seule chambre, au fond de laquelle sont l'étable et l'écurie ; la famille vit sur une sorte d'estrade bordée de sofas grossiers, à la fois sièges et lits. Dans un angle est pratiqué un étroit foyer ; les aliments y sont cuits au moyen du *tézek*⁽¹³⁾, combustible animal dont l'odeur trahit l'origine ; la fumée s'échappe par une ouverture au plafond.

Quelque sales et misérables que soient ces villages, l'étranger est toujours sûr d'y trouver l'accueil le plus hospitalier. Dès qu'un voyageur arrive, toute la famille se lève pour lui offrir la place d'honneur, sur le sofa, auprès du feu. Les personnages notables de la localité, le prêtre, le maître d'école, viennent lui souhaiter la bienvenue. On le questionne sur le pays d'où il vient, sur les nouvelles politiques et religieuses — elles ne pénètrent pas souvent

jusqu'à ces endroits isolés — mais on se garde de l'interroger sur le but et les motifs de son voyage. La nuit, la famille lui abandonne l'estrade, et va coucher sur le foin, auprès des bestiaux. Au moment du départ, ses hôtes viennent lui baiser la main en lui souhaitant beau temps et bonne route, et restent sur le seuil jusqu'à ce que la caravane ait disparu au détour du chemin.

L'aspect des grandes villes ne diffère pas de celui des villages, si ce n'est qu'elles couvrent une surface plus considérable. Cependant, quoique assez basses, les habitations y sont rarement souterraines ; les terrasses du même îlot de maisons se trouvent à peu près au même niveau, de façon qu'il est souvent plus facile de cheminer sur le toits que par les rues. Les arbres, exilés de la campagne, semblent s'être réfugiés dans les cours des mosquées. Enfin, depuis quelques années, on s'est décidé à pourvoir les étages supérieurs de fenêtres à l'euro péenne. C'est à Erzeroum que ces innovations ont été le plus généralement introduites. Aussi la capitale de l'Arménie, vue de l'un des sommets qui la dominant, présente-t-elle en été un coup d'œil assez agréable. Cette immense étendue de terrasses, coupée çà et là par des lignes de verdure qui indiquent le cours des ruisseaux, et dominée par une citadelle semblable aux anciennes forteresses de l'Occident, illusionne l'étranger sur l'importance réelle de la ville où il va entrer. Cette déception explique en partie la sévérité des jugements qui ont été portés sur Erzeroum, qui n'est pas plus sale ni plus mal bâtie que la plupart des autres villes turques ; les rues y sont assez larges et moins impraticables certainement que celles de Trébizonde, de Sinope et de Samsoun.

L'ameublement des maisons est des plus simples. Un sofa garnit trois des côtés de la chambre ; l'hiver un brasier plein de charbons ardents, autour duquel se réunit la famille, est placé dans un coin, près du sofa. Aux murs sont suspendus des faisceaux de pipes et des armes. Dans ce pays où la sécurité des routes est la dernière chose sur laquelle on puisse compter, l'usage est de s'armer jusqu'aux dents dès qu'on sort de la ville. Les armes d'Erzeroum sont travaillées avec goût et jouissent d'une certaine renommée. L'arme nationale, le *cama*⁽¹⁴⁾, mérite une mention particulière, à cause de son origine ; c'est l'ancienne épée romaine, courte, large, à petite poignée, tranchante des deux côtés, telle qu'elle est représentée sur les monuments et les médaillons antiques. L'épée avec laquelle les Romains ont conquis le monde ne se voit plus que dans ce coin ignoré de l'Asie, à la ceinture des pâtres et des muletiers arméniens.

V. — Si, à aucune époque, les mœurs des Turcs ne comportaient une grande tolérance à l'égard des chrétiens d'Arménie, du moins les conquérants ont laissé aux vaincus pleine liberté d'administrer comme ils l'entendraient leurs affaires intérieures. Ce n'est guère que dans les questions fis-

cales que l'ingérence de l'autorité ottomane se faisait sentir. On sait qu'à toutes les époques, l'impôt et les douanes ont été le grand souci des gouvernements orientaux.

Deux *catholicos*⁽¹⁵⁾, l'un arménien grégorien, l'autre catholique⁽¹⁶⁾, sont les chefs suprêmes de leur nation et ses intermédiaires auprès du pouvoir central. Le premier réside à Etchmiazine⁽¹⁷⁾, dans l'Arménie russe, le second à Constantinople. Sous leur contrôle, les évêques administrent, au temporel aussi bien qu'au spirituel, les différents diocèses. Ils reçoivent, à leur entrée en fonction, un *exequatur* du sultan. Jusqu'à ces dernières années, les prélats arméniens étaient revêtus d'une autorité qui rappelait celle des grands feudataires ecclésiastiques du moyen âge. Depuis la réorganisation des Vilayets, ils ont été privés d'une partie de leurs anciennes attributions ; ils ne peuvent plus rendre la justice civile qu'à titre d'arbitres officieux, et le gouvernement contrôle les actes de leur administration. Ils n'en sont pas moins toujours les véritables chefs de leur communion, qu'ils gouvernent avec l'assistance d'un conseil de notables, présidés par le *millet-bachi*⁽¹⁸⁾.

Cette assemblée est élective ; tous les membres de la nation exerçant une profession indépendante sont admis à voter lors de l'élection des Conseillers. Ceux-ci doivent être consultés sur toutes les questions qui intéressent la communion. Ils dressent la liste des candidats aux fonctions épiscopales, lors de la vacance du siège ; l'autorité ecclésiastique supérieure n'a que le droit de choisir entre ceux qui lui sont ainsi désignés. Le Conseil est également consulté par l'évêque quand il s'agit de la consécration des aspirants à la prêtrise.

Depuis douze ans, les Arméniens participent à l'administration de la province. Dans le conseil supérieur établi au siège du gouvernement général, chaque communion chrétienne envoie un membre. Les chrétiens sont également représentés dans les conseils secondaires. Il faut pourtant avouer que l'éducation administrative des Arméniens est encore peu avancée. Les hommes de la génération actuelle, qui sont nés à une époque d'intolérance, n'ont pas assez bien compris les bienfaits de la liberté pour se montrer pressés d'en jouir. Ils se contentent de voir leurs personnes, leurs familles et leurs biens à l'abri des avanies traditionnelles, et ne font pas grands efforts pour user de l'influence politique que le gouvernement a voulu leur donner. De leur côté, les Turcs ne sont pas habitués à siéger auprès des chrétiens : leur opposition se traduit en taquineries de toute espèce, et les Arméniens, comme toujours, cèdent sans combat. Le fanatisme musulman réussira sans doute, pendant quelques années encore, à maintenir des prétentions aussi contraires à la justice qu'à l'esprit de la loi ; cependant on peut déjà prévoir l'époque où un ordre de choses nouveau, fondé sur une appréciation plus équitable des droits de chacun, s'établira au sein des conseils du Vilayet.

On voit que l'organisation politique de la province est, en principe, des plus libérales ; malheureusement les réformes prescrites par les ordon-

nances impériales n'ont pas toutes reçu une application aussi complète. Ainsi les chrétiens, qui doivent, aux termes du Hatt-i-Humaïoun de 1856, être assimilés en tout aux musulmans, n'étaient pas admis, jusqu'à l'année dernière, à déposer comme témoins contre des Turcs en matière civile et criminelle. Sur les observations des agents étrangers, le gouverneur général a enjoint aux juges de recevoir les dépositions de tous les sujets ottomans sans distinction de culte ; mais cet ordre est éludé le plus souvent possible, et il reste toujours assez difficile de le faire observer.

Comme il a été dit au commencement de ce chapitre, la plus grave des questions administratives est celle de l'impôt. Les contributions sont lourdes ; l'appauvrissement du pays est tel que les Arméniens deviennent de plus en plus incapables de satisfaire le fisc. Des abus de toute nature se glissent dans la perception des taxes et augmentent indéfiniment les charges qui pèsent sur le contribuable. La communion grégorienne est actuellement redevable d'un arriéré énorme, et le gouvernement ne peut arriver à se faire payer malgré les mesures de rigueur auxquelles il a recours. Il est regrettable que les embarras intérieurs et extérieurs de l'empire ottoman l'obligent à employer tous les moyens pour augmenter ses ressources financières ; c'est avec une véritable terreur que la population arménienne voit le nombre et la quantité des impôts grossir chaque jour.

Si pourtant il était possible d'alléger le fardeau des charges publiques, et si des excitations venues de l'étranger n'entretenaient pas dans le pays une sorte de malaise et d'inquiétude, les chrétiens de cette province seraient assez satisfaits de leur situation. Bien que l'Arménie ait été jadis l'un des royaumes les plus aristocratiques de l'Asie, ses habitants ont accepté sans la moindre difficulté les institutions démocratiques des Ottomans. La noblesse héréditaire n'existe plus chez eux ; sauf quelques familles établies à l'étranger, comme les Bagration ; personne ne songe à ressusciter les titres féodaux et à se distinguer de la foule en évoquant le souvenir de la gloire des ancêtres. La communauté de malheurs a établi parmi les Arméniens une égalité que le temps et les efforts du législateur auraient sans doute été impuissants à créer. Les seules supériorités reconnues dans la nation sont celles que l'on doit à une grande fortune ou à une position administrative élevée.

C'est là un fait d'autant plus extraordinaire que les Arméniens tiennent beaucoup à leurs traditions historiques et se font une haute idée de la noblesse de leur race. Ils la croient appelée, dans l'avenir, à de grandes destinées. Leurs espérances sont plus vagues que les rêves ambitieux des Grecs et des Slaves de la Roumélie ; ils seraient embarrassés de préciser ce qu'ils désirent pour leur nation ; mais ils pensent qu'un jour elle occupera une place importante parmi les peuples chrétiens de l'Asie. Ils ne songent pas que leur petit nombre, la dispersion de la plupart d'entre eux dans des contrées lointaines et le défaut de sens politique qu'ils ont montré à toutes les époques de leur histoire, ne permettent guère de compter sur la restauration d'une monarchie arménienne. D'ailleurs il semble improbable qu'ils essayent

jamais de conquérir par les armes leur indépendance ; le contact des musulmans les a rendus fatalistes, et c'est des événements, beaucoup plus que de leur propre initiative, qu'ils attendent la délivrance de leur pays. La Turquie peut donc, sans aucun danger, les laisser nourrir ces innocentes espérances ; elles ne les empêcheront pas de prêter un concours efficace à l'œuvre de la régénération de l'empire ottoman, si une politique habile et prudente les dirige dans la bonne voie.

VI. — Privés pendant plusieurs siècles de leurs existence nationale, les Arméniens n'en ont conservé qu'avec plus de soin et de respect leurs institutions religieuses. La religion était le lien par lequel ils demeuraient unis et qui permettait à la nation de conserver son individualité ; aussi n'est-il peut-être pas inutile de terminer ce travail par quelques détails sur l'organisation de l'Église arménienne.

L'évêque, dont les attributions administratives ont déjà été exposées, est revêtu d'un pouvoir religieux à peu près aussi étendu qu'au temps du Bas-Empire. Il est le chef des prêtres séculiers et réguliers ; il veille au maintien de la discipline ecclésiastique ; les registres de baptême sont entre ses mains, et il est, par cela même, le dépositaire des seuls documents d'état civil qui existent dans le pays.

D'après la loi, les évêques doivent recevoir un traitement de l'État ; cette disposition n'ayant jamais été appliquée, ils sont entretenus aux frais de leur communion. Les inconvénients pratiques de ce système sont nombreux ; dans les diocèses pauvres, les visites pastorales deviennent souvent de véritables tournées de perception. Quelques prélats, plus soucieux de leur dignité que de la prospérité matérielle de leur église, aiment mieux, il est vrai, vivre dans la misère que d'être à charge à leurs administrés ; mais beaucoup d'autres ne partagent pas ces scrupules, et exigent impitoyablement les redevances.

Dans l'Église arménienne non unie, les prêtres appelés *vartabed* (docteurs), auxquels le mariage est inérité, peuvent seuls prétendre au rang épiscopal. Les prêtres mariés forment une classe secondaire dans l'ordre sacerdotal. Au-dessous d'eux viennent les diacres et les sous-diacres, qui assistent les prêtres dans l'exercice du culte et la direction des écoles. Les couvents, assez rares, sont habités par de simples associations de *vartabed* soumises à une discipline fort peu rigoureuse.

On se fait généralement, en Europe, de la science et des vertus du clergé arménien, une idée beaucoup trop élevée. Dans l'Arménie turque, il ne justifie pas cette réputation. L'ignorance des desservants de villages est proverbiale ; dans les villes, les prêtres sont plus instruits, mais leur moralité laisse beaucoup à désirer. Quant à ceux qui habitent les couvents, ils n'ont jamais songé à tirer de la poussière de leurs bibliothèques les précieux

manuscrits qui y dorment depuis des siècles. Les voyageurs européens et les Méchitaristes catholiques ont seuls cherché à utiliser ces documents pour jeter quelque lumière sur l'histoire, si obscure encore, de l'Arménie.

Les établissements d'instruction publique sont tous entre les mains du clergé. Des écoles primaires reçoivent gratuitement, dans chaque paroisse, un nombre d'élèves assez considérable, auxquels on enseigne, outre le catéchisme, la lecture, l'écriture, les éléments de l'histoire nationale, l'arménien, le turc. Les écoles primaires d'Erzeroum comptent environ deux mille élèves des deux sexes. — Enfin, un séminaire établi auprès de chaque évêché, prépare au ministère ecclésiastique un certain nombre de jeunes gens entretenus aux frais de la communion.

Cette rapide étude suffit pour montrer que les Arméniens forment, au milieu des populations si variées de l'empire ottoman, un petit groupe qui se distingue par de sérieuses et solides qualités. On doit espérer que le gouvernement du sultan, lorsqu'il aura surmonté les difficultés qui s'opposent au règlement des questions intérieures, s'occupera d'introduire dans cette partie de ses possessions asiatiques les améliorations morales et matérielles devenues impérieusement nécessaires. Après quelques années de bonne administration, l'agriculture se ranimera, le commerce prendra un nouvel essor, et tout prétexte sera enlevé à ceux qui, dans un but intéressé, s'attachent à semer parmi les Arméniens des germes de désaffection et de révolte.

[Erzeroum, 1868]

ALBERT-LAURENT-LEOPOLD EYNAUD
[Consul de France]